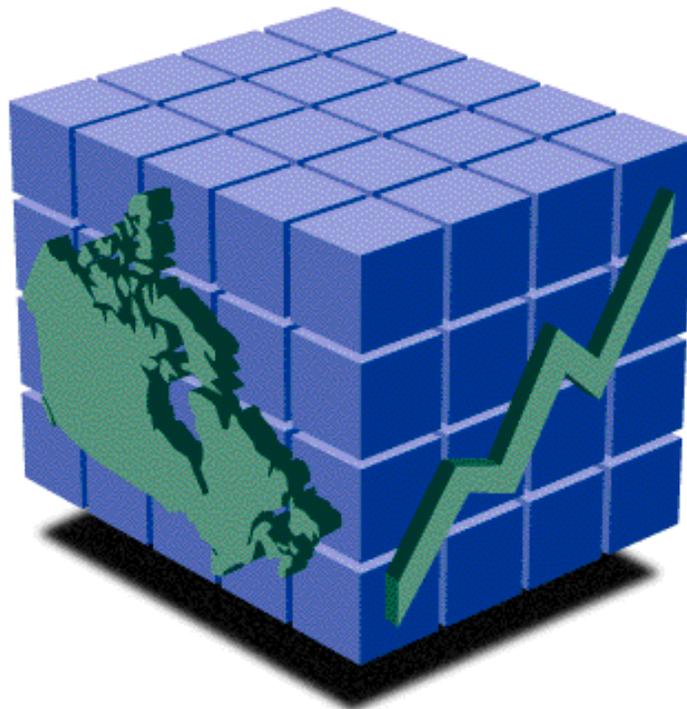




N° 92F0146GIF au catalogue

# Cartes de référence des aires de diffusion Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

# GEO

STATISTICS CANADA



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

# Cartes de référence des aires de diffusion Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2002

N° 92F-0146-GIF au catalogue

Ottawa

---

Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Quoi de neuf?

- Les cartes sont tirées de la Base géographique nationale de la Division de la géographie.
- Toutes les limites des régions géographiques découlent de la nouvelle région géographique de 2001 — l'îlot de recensement.
- La totalité des cartes sont offertes en format PDF et peuvent être imprimées sur demande.

### **Quoi de neuf dans les Cartes de référence des aires de diffusion de 2001, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement?**

- Le nombre de cartes de la série passe de 4 200 à plus de 5 000.
- Les cartes ont été agrandies ou réparties sur deux cartes ou plus, lorsqu'elles étaient trop encombrées.
- La présente appellation remplace l'ancienne, soit « cartes de référence des secteurs de dénombrement des grandes régions urbaines ».

### **Quoi de neuf dans les Cartes de référence des aires de diffusion de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée?**

- Toutes les agglomérations de recensement non divisées paraissent sur une carte unique; les agglomérations de recensement non divisées à grande échelle contiennent des cartons intérieurs dans une seconde carte.
- Toutes les cartes sont produites selon les dimensions suivantes (po) :
  - 22.7 x 18.7
  - 18.7 x 18.7
  - 22.7 x 14.7
  - 25.2 x 26.2
  - 30.2 x 21.2
  - 32.2 x 28.2
  - 40.2 x 36.2
- La présente appellation remplace l'ancienne, soit « cartes de référence des secteurs de dénombrement des petites régions urbaines ».

### **Quoi de neuf dans les Cartes de référence des aires de diffusion de 2001, selon la division de recensement pour les régions autres que les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement?**

- Le découpage de cette série a été basé sur les divisions de recensement.
- Il y a plus de 1 000 cartes regroupées dans la série.
- Certaines cartes des divisions de recensement contiennent des cartons intérieurs présentant une subdivision de recensement unique.
- Certaines cartes, faisant partie d'une division de recensement, contiennent des subdivisions de recensement données sur une feuille de carte distincte.
- Toutes les cartes sont produites selon les dimensions suivantes (po) :
  - 22.7 x 18.7
  - 18.7 x 18.7
  - 22.7 x 14.7
  - 25.2 x 26.2
  - 30.2 x 21.2
  - 32.2 x 28.2
  - 40.2 x 36.2
- La présente appellation remplace l'ancienne, soit « secteurs de dénombrement des régions rurales ».

## Table des matières

1.	À propos de ce guide.....	1
2.	Aperçu.....	2
	Introduction.....	2
3.	Précisions sur le produit.....	4
	Contenu.....	4
	Méthodes.....	5
	Date de référence.....	6
	Comparaison avec les cartes de référence des secteurs de dénombrement de 1996.....	7
	Limites de la cartographie automatisée.....	8
	Applications recommandées.....	8
4.	Qualité des données.....	9
	Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR	
	Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée et	
	Cartes de référence des AD, selon la division de recensement pour les régions autres que	
	les RMR/AR	
5.	Glossaire.....	16
	Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion.....	23
	Annexe B : Unités géographiques par province et territoire.....	24
	Annexe C : Aires de diffusion associées à des navires et à des plates-formes pétrolières	25
	Références.....	26
	Produits et services de la Géographie.....	28
	Entente de licence d'utilisation finale.....	35

## 1. À propos de ce guide

On a conçu le présent guide pour accompagner les cartes de référence des aires de diffusion (AD) de 2001, selon les secteurs de recensement (SR) pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou l'agglomération de recensement (AR) (produit no 92-F0146-XIB au catalogue); les AD, selon les agglomérations de recensement non divisées (produit no 92-F0147-XIB au catalogue); et les AD, selon les divisions de recensement pour les régions autres que les RMR/AR (produit no 92-F0148-XIB au catalogue).

Ce guide présente le contenu des cartes, décrit la méthode utilisée pour les créer et apporte des précisions sur la qualité des données.

Le glossaire (voir section 5) contient de brèves définitions des termes et des concepts géographiques qui apparaissent en caractères gras dans le texte. Des explications supplémentaires figurent aussi dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (produit no 92-378-XPF au catalogue). Enfin, les annexes fournissent un complément d'information ainsi qu'une liste des produits et services connexes.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de la publication. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut garantir la fiabilité des données à 100 % (voir section 4 — Qualité des données).

## 2. Aperçu

### Introduction

Les données du recensement se répartissent sur de nombreuses régions géographiques allant de l'échelon national à celui, très détaillé, des aires de diffusion (AD). Les cartes de référence indiquent les limites de ces régions géographiques et aident l'utilisateur à replacer les données du recensement dans leur contexte spatial. L'annexe A — Hiérarchie des régions géographiques, 2001, montre la hiérarchie des régions en indiquant celles qui correspondent à des régions administratives ou statistiques. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, les noms et les codes des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. On trouvera dans le présent guide des renseignements sur les trois séries de cartes mentionnées ci-après.

Les cartes de référence des AD couvrent trois types de régions distinctes : les secteurs de recensement (SR) situés dans des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (RMR/AR), les AR non divisées et les régions autres que les RMR/AR. Pour toutes ces régions, l'AD constitue la plus petite région de référence.

Au Canada, on a établi 52 993 AD pour le Recensement de 2001 (voir annexe B pour consulter le tableau des régions géographiques selon la province et le territoire). Les trois séries de cartes de ce guide de référence couvrent l'ensemble du Canada.

#### **Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR (produit no 92-F0146-XPB au catalogue)**

La série des Cartes de référence des AD, selon le secteur de recensement, couvre l'ensemble des 27 RMR et des 19 AR qui font partie du programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série porte sur un secteur de recensement (SR) donné et indique les limites et les codes des aires de diffusion comprises à l'intérieur de celui-ci. Les cartes montrent également les limites des SR, des subdivisions de recensement (SDR) et des RMR/AR sur un fond de réseaux routiers détaillés ainsi que d'autres caractères visibles comme les lacs et les rivières.

Cette série compte 6,154 cartes (en général, une carte par SR), chacune mesurant à peu près 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po). Toutefois, l'échelle des cartes peut varier selon la taille du SR, il est donc impossible de couper-coller les cartes. Enfin, dans les cas où l'information est trop abondante pour une seule carte, il arrive que le secteur de recensement soit réparti sur deux cartes ou plus.

#### **Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée (produit no 92-F0147-XPB au catalogue)**

La série des Cartes de référence des AD, selon l'agglomération de recensement (AR) non divisée porte sur les AR plus petites, qui ne font pas partie du programme des secteurs de recensement. Chaque carte de cette série couvre une AR et présente les limites et les codes des AD comprises à l'intérieur de celle-ci. Les cartes montrent également les limites des subdivisions de recensement (municipalités), ainsi que les régions urbaines (RU) et les points représentatifs des localités désignées. Sont aussi présentés, sur fond de carte, les lacs, les voies ferrées et les limites provinciales, de même que d'autres caractères importants.

Cette série compte 172 cartes. En règle générale, on trouve une carte pour une AR. De plus, certaines cartes comportent des cartons intérieurs montrant plus en détail les régions à forte densité. Dans la mesure du possible, on a inséré les cartons intérieurs dans la carte principale, mais dans certains cas, on les trouve dans une seconde feuille de carte. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 40.2 po sur 36.2 po.

**Cartes de référence des AD de 2001, selon la division de recensement pour les régions autres que les RMR/AR (produit no 92-F0148-XPB au catalogue)**

Enfin, la série des Cartes de référence des AD, selon la division de recensement, porte sur les régions autres que les RMR/AR. Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et indique les limites et les codes des AD comprises dans cette DR. Les cartes montrent également les limites des SDR, des RMR/AR, ainsi que les RU et les points représentatifs des localités désignées. Sont aussi présentés, sur fond de carte, les rivières, les lacs, les voies ferrées et les limites provinciales, de même que d'autres caractères importants.

Cette série englobe environ 1 000 cartes comptant, en général, deux cartes ou plus par DR. Certaines cartes comportent aussi des cartons intérieurs montrant plus en détail les régions à forte densité. Dans la mesure du possible, on a inséré les cartons dans la carte principale mais, dans certains cas, on les trouve dans une seconde feuille de carte. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 40.2 po sur 36.2 po.

### 3. Précisions sur le produit

#### Contenu

##### **Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR**

Cette série regroupe 6,154 cartes, soit au moins une carte par secteur de recensement (SR). Pour les régions plus denses, on a réparti le SR sur au moins deux cartes. Les cartes présentent les limites géographiques du Recensement de 2001 et les caractères de la Base géographique nationale (BGN).

##### **Hierarchie et limites géographiques**

Les limites des AD respectent les limites de toutes les régions géographiques normalisées, à l'exception des circonscriptions électorales fédérales (CÉF). Il est donc possible qu'elles ne suivent pas toujours les caractères visibles.

Outre les AD, les cartes délimitent les unités suivantes : le SR, les subdivisions de recensement (SDR), et les RMR/AR. Les noms et codes des régions géographiques paraissent également sur la carte.

Pour que la carte soit plus facile à lire quand les limites se recoupent, seules les limites des régions géographiques de niveau supérieur sont illustrées. Par exemple, les limites d'un SR, d'une SDR et d'une RMR/AR correspondent à celles d'un SR et d'une SDR.

##### **Découpage, échelle et orientation**

On a effectué le découpage des cartes de référence, selon le SR. Les cartes illustrent les AD selon le SR individuel — le SR cible. La zone située à l'intérieur du SR cible est blanche et celle de l'extérieur — le SR tampon — est ombragée. Les limites et les codes des AD ne sont pas indiqués dans le SR tampon.

En général, chaque SR correspond à une page de 28 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po). L'échelle des cartes peut varier puisqu'on a retenu l'approche du meilleur cadrage pour illustrer les SR dans la plus grande échelle possible. Toutes les cartes (sauf celles des SR fractionnés) ont donc leur propre échelle. Il se peut que les cartes adjacentes des SR non fractionnés soient orientées différemment (la flèche indiquant le nord peut pointer vers le haut ou vers la gauche).

Quand le SR cible interfère ou recoupe des détails de carte comme les caractères ou les étiquettes, on fractionne le SR en deux cartes ou plus pour mieux les illustrer. Une mention spéciale accompagne le nom de chaque SR fractionné en indiquant la série de la façon suivante : 1 de 4, 2 de 4, etc. Chaque série de cartes fractionnées commence par une carte-index unique qui indique le fractionnement du SR.

##### **Symboles des AD**

Les AD sont représentées par des polygones de forme régulière ou trapézoïdale, selon leur superficie et selon qu'elles comptent une ou plusieurs adresses, comme suit :

- les AD comptant plus d'une adresse sont représentées par des polygones réguliers, peu importe leur superficie;
- les AD comptant une seule adresse et d'une superficie inférieure à 30 000 m<sup>2</sup> sont représentées par un petit polygone trapézoïdal.

### Noms et caractères

Les petites îles et petits lacs ne sont pas représentés, afin de limiter l'abondance d'information.

Il se pourrait que le nom de quelques rues n'apparaisse pas dans le SR cible ou le SR tampon, du fait que le nom, le genre et le sens de la rue doivent tenir le long d'un segment de ligne. De plus, le nom du SR tampon n'est indiqué que lorsque celui-ci est adjacent au SR cible. Le nom des autres SR de la zone tampon n'apparaît que s'il y cadre dans le polygone (suivant le logiciel).

Comme le nom des traits hydrographiques ne figure pas dans la BGN, aucune nappe d'eau n'est nommée dans les cartes. De plus, on a entrepris aucune vérification interactive, ce qui entraîne une sous-utilisation quant à l'orientation et à l'emplacement du texte.

### Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée

Ces cartes décrivent les AD, selon l'agglomération de recensement non divisée. Sont également indiqués les limites des SDR et les points représentatifs des localités désignées (LD); de plus, les limites des RMR/AR adjacentes sont indiquées, de même que les noms, genres et codes correspondants.

Toutes les cartes ont été produites par ordinateur, selon les dimensions suivantes (po):

- 22.7 x 18.7
- 18.7 x 18.7
- 22.7 x 14.7
- 25.2 x 26.2
- 30.2 x 21.2
- 32.2 x 28.2
- 40.2 x 36.2

### Cartes de référence des AD de 2001, selon la division de recensement, pour les régions autres que les RMR/AR

Ces cartes présentent les AD pour toutes les divisions de recensement (DR) qui sont situées, partiellement ou entièrement, à l'extérieur des RMR/AR. Ces cartes sont toutes produites par ordinateur, à partir des données de la BGN. Elles montrent également les limites des SDR et des RMR/AR, les points descriptifs des LD, de même que leurs noms ou codes correspondants.

## Méthodes

### Cartes de référence des AD, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR

Ces séries de cartes de référence ont été produites à partir de fichiers numériques, du logiciel SIG ArcInfo<sup>MD</sup> (version 8.1) — un logiciel du système d'information géographique conçu par l'Institut de recherche pour l'environnement (IRE) au moyen d'un système de cartographie entièrement automatisé. Ce système comprend les trois composantes suivantes : un module servant à l'extraction et à l'intégration des données, un module de saisie, et un module de cartographie. Les données pertinentes de la BGN ont été extraites et intégrées à la première

composante. Le module de saisie prépare la couverture des rues et des limites (AD, SR, SDR et RMR/AR). Ensuite, le module de cartographie trace les cartes des SR.

Pour plus de renseignements au sujet de la méthode de production des cartes, veuillez consulter la section 4 — Qualité des données.

**Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée et Cartes de référence des AD de 2001, selon la division de recensement, pour les régions autres que les RMR/AR**

Ces deux séries de cartes de référence ont été produites à partir de fichiers numériques, à l'aide des logiciels SIG ArcView (version 3.2) — un logiciel du système d'information géographique conçu par l'IRE et de l'AVALabel<sup>MC</sup> (version 3.1), une extension du logiciel SIG ArcView de la MapLogic Corporation destiné à l'étiquetage des caractères. Ce système permet de produire quatre composantes : un module servant à l'extraction et à l'intégration des données, un module de cartographie informatisé et un module d'enrichissement cartographique manuel. On produit ces cartes de référence grâce à l'information de la BGN. L'échelle des cartes peut varier.

Pour plus de renseignements au sujet de la méthode de production des cartes, voir la section 4 — Qualité des données.

## Date de référence

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada pour mettre au point la structure géographique pour laquelle les données de recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. On a fixé la date de référence géographique du Recensement de 2001 au 1er janvier 2001.

Il arrive souvent que le nom, les limites ou d'autres caractéristiques des régions géographiques changent (p. ex. fusions de municipalités, changements de nom ou de statut). Étant donné que le cadre géographique est utilisé aux fins de la collecte des données du recensement, la date de référence géographique doit être déterminée suffisamment à l'avance pour que tous les changements soient intégrés avant le jour du recensement. Généralement, les administrations fédérale et provinciales ne donnent avis de ces changements qu'après leur mise en application. Voilà pourquoi les données du recensement sont établies selon les régions géographiques en vigueur au 1er janvier 2001, en tenant pour acquis que le Bureau a été informé desdits changements avant le 1er mars 2001.

Comme les données du recensement décrivent la situation au jour du recensement — le 15 mai 2001 — en dépit du fait que le cadre géographique a été établi au 1er janvier 2001, les données peuvent se rapporter à des régions géographiques modifiées depuis.

Il se peut que le cadre géographique établi aux fins du recensement ne corresponde pas au cadre actuel en vigueur au 1er janvier 2001, si les autorités fédérale et provinciales n'ont pas donné avis des changements ou que ledit avis a été reçu après le 1er mars 2001.

## **Comparaison avec les cartes de référence des secteurs de dénombrement de 1996**

### **Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR**

Cette série est très similaire à celle des Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grandes régions urbaines de 1996, à quelques exceptions près. Ainsi, toutes les rues sont maintenant représentées par des traits simples, contrairement à la série de 1996 où certaines rues étaient indiquées par un double trait. En outre, certains grands SD ont été fractionnés en deux agrandissements ou plus; en 1996, le nombre de divisions se limitait à 2 ou 4 agrandissements. Enfin, les aires de diffusion à adresse unique, qui étaient indiquées par une étoile en 1996, sont aujourd'hui représentées par un petit polygone de forme trapézoïdale. Les cartes-index de la série de 2001 sont basées sur les cartes de références tirées de la publication Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement de 2001 : cartes vendues séparément (produit no 92-F0145-XIB au catalogue). On peut les obtenir en format PDF ou sur support imprimé (impression sur demande).

### **Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée**

On a apporté plusieurs améliorations majeures à cette série de 2001, laquelle est maintenant découpée selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement. Toutes les cartes de la série ont été produites numériquement, à partir des données de la BGN, selon les dimensions suivantes (po) :

- 22.7 x 18.7
- 18.7 x 18.7
- 22.7 x 14.7
- 25.2 x 26.2
- 30.2 x 21.2
- 32.2 x 28.2
- 40.2 x 36.2

On peut les obtenir en format PDF ou sur support imprimé (impression sur demande).

### **Cartes de référence des AD de 2001, selon la division de recensement, pour les régions autres que les RMR/AR**

On a apporté plusieurs améliorations majeures à cette série de 2001, laquelle est maintenant découpée selon la DR. Toutes les cartes de la série ont été produites numériquement, à partir des données de la BGN, selon les dimensions suivantes (po) :

- 22.7 x 18.7
- 18.7 x 18.7
- 22.7 x 14.7
- 25.2 x 26.2
- 30.2 x 21.2
- 32.2 x 28.2
- 40.2 x 36.2

On peut les obtenir en format PDF ou sur support imprimé (impression sur demande).

## Limites de la cartographie automatisée

### **Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR**

*Cartographie automatisée* Compte tenu du nombre élevé de cartes que l'on doit produire, on s'est résigné à utiliser un système de cartographie en grande partie automatisé au lieu d'un système plus souple, interactif.

*Limites du logiciel.* Les cartes ont été réalisées à l'aide du logiciel SIG ArcInfo<sup>MD</sup>. Les détails cartographiques ont été intégrés au logiciel afin qu'on puisse apporter les précisions voulues. L'emplacement des caractères et du texte est tributaire des capacités du système de production et du logiciel.

### **Série de cartes des AD**

Les cartes de cette série ont pour but d'aider l'utilisateur à repérer l'emplacement général et les limites approximatives des régions géographiques. Elles ne constituent en aucun cas une représentation juridique ou cadastrale détaillée des régions géographiques concernées.

## Applications recommandées

Les cartes ont pour but d'aider l'utilisateur à repérer l'emplacement général et les limites des régions géographiques mentionnées dans les documents du Recensement de 2001.

## 4. Qualité des données

*Le présent énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été conçues et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. On fournit ces renseignements aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### **Cartes de référence des AD de 2001, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR**

#### **Historique**

*L'historique des données spatiales comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

#### **Documents de référence**

Chaque carte de référence des AD, selon le secteur de recensement (SR), pour les RMR/AR présente les AD dans les limites du SR cible. Chaque carte montre également les limites des RMR/AR et des SDR. Les limites de ces régions géographiques de recensement ont été définies à partir d'un fichier numérique interne des limites des îlots de recensement (ÎR). Le couplage des ÎR, des AD, SR, SDR et RMR/AR provient de la base de données Infrastructure des données spatiales — attributs dans les tableaux ORACLE de la Base d'extraction de données. Cette base de données nous renseigne sur les attributs des régions géographiques normalisées et établit les liens entre ces régions.

La date de référence géographique pour ce qui est des limites et des attributs liés au Recensement de 2001 a été fixée au 1er janvier 2001. Les renseignements généraux figurant sur fond de carte (littoral, rivières, lacs, routes) sont tirés de la Base géographique nationale (BGN) de 2001, qui a été produite par Statistique Canada, essentiellement à partir de la Base nationale de données topographiques (BNDT) de Ressources naturelles Canada (RNCa). Les cartes de référence des AD, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR ont été produites pour chaque SR du Canada. Lors du Recensement de 2001, on en comptait 4 798. La légende contient de l'information descriptive sur les AD sélectionnées. Les AD peuvent prendre la forme d'un simple immeuble d'habitation, d'un grand complexe de maisons en rangée, d'un hôpital, d'une prison et même d'un navire des Forces armées canadiennes. Cette information, extraite dans les tableaux ORACLE de la Base d'extraction de données, inclut le code de l'AD.

#### **Méthode de dérivation**

Les cartes ont été produites à l'aide d'un programme de cartographie personnalisé mis au point grâce au logiciel ArcInfo<sup>MD</sup> (version 8.1). On a effectué le traitement en lots; tous les SR situés dans une RMR/AR ont été traités comme un seul lot.

Toutes les données proviennent de la BGN. On s'est servi dans les tableaux ORACLE de la Base d'extraction de données pour coupler les ÎR avec les autres régions géographiques,

lesquelles ont été définies par agrégation des ÎR. Les noms de rue proviennent des anciens fichiers du réseau routier (Division de la géographie, Statistique Canada) et des données d'Élections Canada.

Les cartes des AD, selon les SR, pour les RMR/AR, ont été tracées selon la projection conique conforme de Lambert.

Les utilisateurs doivent tenir compte du fait qu'il n'y a eu aucune modification interactive des étiquettes dans la série de cartes des AD et des RMR/AR, selon le SR, au moment de la production automatisée. Par conséquent, les étiquettes des cartes ne sont pas toujours lisibles.

## Précision de localisation

*La précision de localisation renvoie à la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue constitue le degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les valeurs réelles ou celles acceptées comme telles. La précision relative mesure le degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur localisation relative réelle ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Ces cartes ne sont fournies qu'à titre de référence. Elles présentent les limites géographiques du Recensement de 2001 en fonction des caractères cartographiques. Elles ne doivent pas être utilisées aux fins de numérisation ou de localisation précise des limites.

Pour ce document, on considère que la limite réelle de l'AD est celle tracée selon les caractères cartographiques de base des cartes de référence des AD et des RMR/AR, selon le SR. Dans ce contexte la précision de localisation dépend de la qualité de la source utilisée, à savoir la BGN pour la position des routes, des voies ferrées, des rivières, des lacs, etc. Aucune mesure numérique de la précision de localisation n'a été effectuée. Les polygones des RMR/AR, des SR et des AD sont des agrégations de polygones des ÎR; ainsi, la précision de localisation des limites des ÎR se reflète dans ces limites de niveau supérieur. La précision de la localisation des limites des AD, lesquelles sont basées sur les limites des ÎR, est décrite ici en fonction des caractères de fond de carte.

Les AD sont habituellement représentés par un polygone que circonscrivent les limites de l'AD. Pour certaines AD (il s'agit habituellement d'immeubles d'habitation et de logements collectifs), les limites sont représentées par un petit trapèze apparaissant dans le centre géographique du polygone de l'AD.

Les limites de certaines AD correspondent aux traits hydrographiques. Cependant, dans les aires traversées par des nappes d'eau, il arrive souvent que les limites de l'AD ne suivent pas le littoral et qu'elles se prolongent dans le plan d'eau. Ces limites sont ainsi représentées pour assurer une couverture complète du territoire et des îles ou pour suivre les limites municipales officielles. D'autres AD sont entièrement définies dans les nappes d'eau. Dans ce cas, il s'agit habituellement d'AD élaborées à partir de la jonction des limites de régions géographiques de niveau supérieur. Les navires et les plates-formes pétrolières peuvent aussi constituer des AD. Dans la mesure du possible, on a indiqué ces caractères dans le plan d'eau de leur port d'attache (voir annexe C pour la liste des AD figurant dans un plan d'eau).

## Précision des attributs

*On entend ici la précision des données quantitatives et qualitatives correspondant à chaque caractère, par exemple la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la SDR.*

Chaque carte a pour but de présenter l'information à l'intérieur d'un SR cible. Chaque SR tampon qui partage une de ses limites avec un SR cible sera étiqueté aux fins de référence, mais les autres SR tampons pourraient ne pas être étiquetés. En raison de contraintes d'espace, les SR situés en bordure de la carte pourraient ne pas être étiquetés ou leur étiquette pourrait même être tronquée, lorsque près du rebord.

Quand une AD est fractionnée en deux cartes ou plus, chaque carte est bien définie. Quand celle-ci contient plusieurs pages, on appose une étiquette d'AD dans chacune des pages.

Le problème le plus courant concerne l'étiquetage des caractères. En raison de l'étiquetage automatisé et en l'absence d'une fonction de modification interactive, il peut arriver que l'étiquette ne se trouve pas au meilleur endroit, ou que certaines étiquettes empiètent sur d'autres. Les étiquettes des DR, des SDR et des AR sont parallèles aux limites respectives de ces régions géographiques; dans le cas des traits hydrographiques et des propriétés, les étiquettes sont parallèles aux limites respectives de ces caractères, ce qui explique que le texte peut parfois être tronqué ou courbé.

Tous les caractères étiquetés sont tirés de la BGN. La plupart des étiquettes sont unilingues, soit françaises pour les cartes du Québec, soit anglaises pour celles des neuf autres provinces. L'étiquetage dépend aussi de l'orientation de la numérisation. Ainsi, l'étiquette d'un polygone peut se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du polygone. De même, l'étiquette des rues représentées par des traits simples sera placée à la gauche ou à la droite du trait, selon l'orientation de la numérisation.

## Cohérence logique

*Par cohérence logique on entend la fidélité des liens encodés dans la structure des données spatiales numériques.*

### Cohérence interne

Toutes les limites de niveau supérieur correspondent aux limites des ÎR et peuvent être extraites à titre d'agrégation d'ÎR complets. De manière générale, les limites des ÎR correspondent aux caractères des cartes (voir ci-après — Méthode de dérivation). Pour réduire la complexité des cartes lorsque des limites coïncident, les limites géographiques de niveau supérieur qui coïncident montrent, dans certains cas, les limites de niveau inférieur (par exemple, les limites des RMR/AR montrent également les limites des SR et des SDR).

### Cohérence avec les autres produits

Les trois séries de cartes de référence des aires de diffusion sont, dans l'ensemble, compatibles avec les autres produits géographiques, notamment les fichiers cartographiques des limites, les autres cartes de référence, les Fichiers du réseau routier et GéoSuite.

Les traits hydrographiques des cartes des SR, selon la RMR/AR et le Fichier des limites cartographiques proviennent d'autres sources que celles utilisées pour la production des

cartes de référence des AR, selon le SR, pour les RMR/AR. Il est possible que ces traits géographiques ne correspondent pas aux caractères des cartes.

GéoSuite permet aux utilisateurs d'explorer les liens entre tous les niveaux de géographie normalisés, puis de déterminer les codes géographiques, les noms et les chiffres de population et des logements. Toutes les AD des cartes de référence, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR se trouvent dans GéoSuite.

## Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions et les autres règles cartographiques pertinentes.*

On a réalisé une carte de référence des AD, selon le secteur de recensement, pour les RMR/AR, de même que pour chaque SR au Canada et les AD s'y rapportant.

L'intégralité des données des cartes de base (caractères et étiquettes) de cette série de cartes de référence relève des données de la BGN.

Afin de réduire la congestion, on a automatiquement retiré des cartes, les polygones d'eau ou d'île de très petite taille. Le retrait de ces polygones peut parfois rendre l'interprétation de la carte plus difficile. On a toutefois laissé les routes, les autres caractères et les lignes rattachées aux îles retirées (en apparence, au milieu du plan d'eau). Par exemple, une rivière indiquée par une ligne simple peut sembler interrompue lorsqu'on a retiré le petit polygone d'eau croisant sa ligne.

Il est possible que certaines rues d'un SR cible ou d'un SR tampon ne soient pas nommées. C'est le nom de la rue ou la grosseur du caractère imprimé le long de la rue qui régit une telle restriction. En outre, dans la région du SR tampon, on a inscrit les noms des SR lorsque ceux-ci sont adjacents au SR cible; les autres noms du SR tampon n'ont été inscrits que lorsqu'ils cadraient à l'intérieur du polygone (suivant le logiciel).

## **Cartes de référence des AD de 2001, selon l'agglomération de recensement non divisée et Cartes de référence des AD, selon la division de recensement pour les régions autres que les RMR/AR**

### Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

### Documents de référence

On produit toutes les cartes de manière automatisée et manuelle. Les renseignements figurant sur fond de carte (littoral, rivières, lacs, routes, voies ferrées, etc.) proviennent de la BGN de 2001. Les limites géographiques ont été définies à partir d'un fichier numérique interne des limites des ÎR. Enfin, on s'est servi des tableaux ORACLE de la Base d'extraction de

données pour l'agrégation des ÎR à des niveaux géographiques supérieurs. L'échelle peut varier d'une carte à l'autre.

### **Méthode de dérivation**

Les cartes ont été produites à l'aide d'un programme de cartographie partiellement automatisé, à l'aide des logiciels SIG ArcView<sup>MD</sup> (version 3.2) et AVALabel<sup>MC</sup> (version 3.1), une extension du logiciel SIG ArcView<sup>MD</sup> conçu par MapLogic Corporation, destiné à l'étiquetage des caractères. Les incohérences liées à l'étiquetage des caractères ont été corrigées manuellement.

Toutes les données proviennent de la BGN. On s'est servi des tableaux ORACLE de la Base d'extraction de données pour coupler les ÎR avec les autres régions géographiques, lesquelles ont été définies par agrégation des ÎR.

Les noms des rues proviennent des anciens fichiers du réseau routier (Division de la géographie, Statistique Canada) et de données fournies par Élections Canada. Les deux séries de cartes ont été produites selon la projection conique conforme de Lambert.

### **Précision de localisation**

*La précision de localisation renvoie à la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue constitue le degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les valeurs réelles ou celles acceptées comme telles. La précision relative mesure le degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur localisation relative réelle ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Ces cartes ne sont fournies qu'à titre de référence. Elles présentent les limites géographiques du Recensement de 2001 en fonction des caractères cartographiques. Elles ne doivent pas être utilisées aux fins de numérisation ou de localisation précise des limites.

Pour ce qui est du présent document, la limite réelle de l'AD s'entend de la limite illustrée par rapport aux renseignements figurant sur fond de carte, dans les deux séries de cartes de référence. Ici, la précision de la localisation dépend de la qualité de la source d'information utilisée, en l'occurrence la BGN pour l'emplacement des routes, des voies ferrées, des rivières, des lacs, etc. Aucune mesure numérique n'a été conçue pour juger de la précision de l'emplacement. Les polygones des DR, AR, SDR et AD consistent en des agrégations de polygones représentant les ÎR; par conséquent, l'exactitude de la localisation des limites des ÎR influe sur ces limites de niveau supérieur.

Les limites de certaines AD suivent les traits hydrographiques. Cependant, dans les aires traversées par des nappes d'eau, il arrive souvent que les limites de l'AD ne suivent pas le littoral et qu'elles se prolongent dans l'eau. Ces limites sont ainsi représentées pour assurer une couverture complète du territoire et des îles ou pour suivre les limites municipales officielles. D'autres AD sont entièrement définies dans l'eau. Dans ce cas, il s'agit habituellement d'AD élaborées à partir de la jonction des limites de régions géographiques de niveau supérieur. Les navires et les plates-formes pétrolières peuvent aussi constituer des AD. Dans la mesure du possible, on a indiqué ces caractères dans le plan d'eau de leur port d'attache (voir annexe C pour la liste des AD figurant dans un plan d'eau).

Les points représentatifs des localités désignées (LD) ont été définis au moyen du logiciel SIG ArcInfoMD, utilisé pour déterminer le point qui convient au moment de l'emplacement de l'étiquette ou du symbole de chaque polygone. Des points représentatifs ont aussi été indiqués pour toutes les parties des LD (c.-à-d., les LD traversant des SDR). Tout point représentatif d'une LD, figurant dans un plan d'eau, a été déplacé sur la terre ferme pour l'établissement des cartes de référence.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives correspondant à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la SDR).*

Le but de chaque carte est de présenter l'information propre à chaque AR ou chaque DR sélectionnée. Les AD des RMR/AR adjacentes ne sont pas étiquetées. L'étiquetage des caractères est le principal problème qui se pose durant la production des cartes et tout a été fait, à l'étape de la modification interactive, pour éviter le chevauchement des étiquettes. Les étiquettes des DR, des SDR et des AR sont parallèles aux limites respectives de ces régions géographiques; dans le cas des traits hydrographiques et des propriétés, les étiquettes sont parallèles aux limites respectives de ces caractères, ce qui explique que le texte peut parfois être tronqué ou courbé.

Tous les caractères étiquetés sont tirés de la BGN. Dans la majeure partie des cas, les étiquettes sont unilingues, soit françaises pour les cartes du Québec, soit anglaises pour celles des neuf autres provinces.

L'étiquetage dépend aussi de l'orientation de la numérisation. Ainsi, l'étiquette d'un polygone peut se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du polygone. De même, l'étiquette des rues représentées par des traits simples sera placée à la gauche ou à la droite du trait, selon l'orientation de la numérisation.

## Cohérence logique

*Par cohérence logique on entend la fidélité des liens encodés dans la structure des données spatiales numériques.*

### Cohérence interne

Toutes les limites des régions géographiques de niveau supérieur sont compatibles avec les limites des IR et peuvent être obtenues par l'agrégation d'IR complets. Les limites des AD, qui sont basées sur celles des IR, suivent en général les caractères indiqués sur les cartes (voir section 4 — Méthodes de dérivation).

Pour réduire la complexité des cartes lorsque des limites coïncident, certaines limites géographiques montrent également les limites de niveau inférieur. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'Énoncé de qualité des données des deux séries de cartes.

### Cohérence avec les autres produits

Les trois séries de cartes de référence des aires de diffusion sont dans l'ensemble compatibles avec les autres produits géographiques, comme les fichiers cartographiques des limites, les autres cartes de référence, les Fichiers du réseau routier et GéoSuite.

GéoSuite permet aux utilisateurs d'explorer les liens entre tous les niveaux de géographie normalisés, puis de déterminer les codes géographiques, les noms et les chiffres de population et des logements. Toutes les AD illustrées dans les cartes de référence, y compris les cartes de référence des AD, selon l'agglomération de recensement non divisée et cartes de référence des AD, selon la division de recensement pour les régions autres que les RMR/AR se trouvent dans GéoSuite (produit no 92-F0150-XCB au catalogue).

## Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions et les autres règles cartographiques pertinentes.*

La série complète de cartes de référence des AD regroupant les secteurs de recensement, pour les RMR/AR non divisées, ainsi que les divisions de recensement autres que les RMR/AR, comprend toutes les AD (52 993) faisant partie de la base de données de l'IDS-A.

L'intégralité des données des cartes de base relève des données qui étaient accessibles au moment de la production de ces cartes.

En raison de contraintes d'espace, les SR situés en bordure de la carte pourraient ne pas être étiquetés ou leur étiquette pourrait même être tronquée, lorsque près du rebord. Par exemple, les noms de rue n'apparaissent pas tous, seuls les noms qui cadrent dans un segment de ligne sont indiqués, ce qui évite le chevauchement avec les noms de rue qui forment un croisement.

## 5. Glossaire

### Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

### Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

### Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

**Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces et territoires, divisions de recensement (DR)** et **subdivisions de recensement (SDR)**. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

**Code géographique**

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

**Code postal**

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

**Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

**Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

**Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

**Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

**Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

**Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de

localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### **Fichier cartographique des limites**

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

### **Fichier du réseau routier**

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

### **Géocodage**

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

### **Groupe de taille de la population urbaine**

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des **régions urbaines**, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

### **Îlot**

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

**Localité**

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

**Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

**Nom de localité**

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

**Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale**

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

**Point représentatif**

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

**Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

**Région urbaine**

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

**Secteur de dénombrement**

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

**Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

**Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

**Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

**Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

**Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

**Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

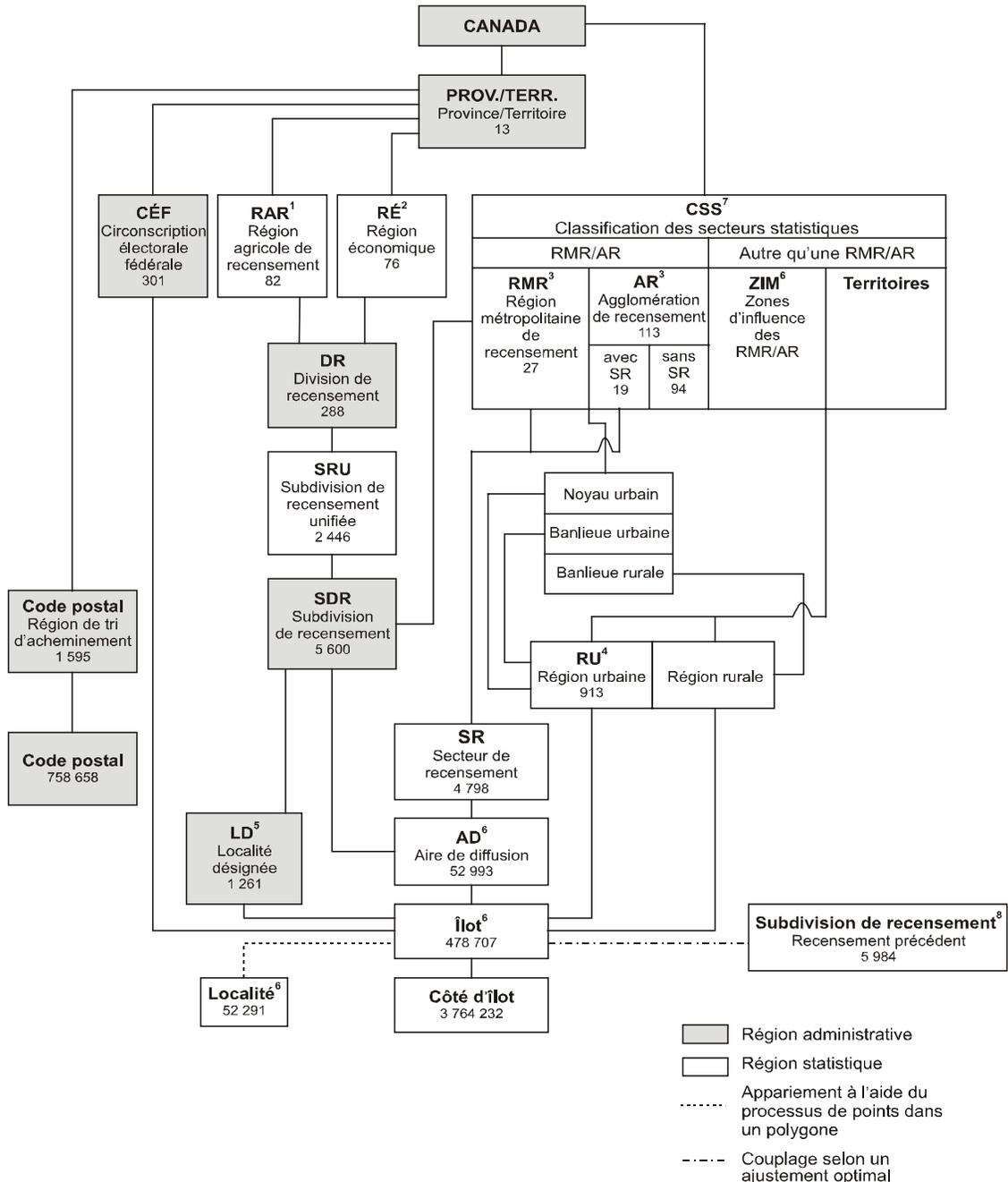
Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

**Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyau urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.

## Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion



<sup>1</sup> Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.

<sup>2</sup> Les régions économiques de l'Ontario sont formées de municipalités (subdivisions de recensement).

<sup>3</sup> Une RMR et quatre AR chevauchent les limites provinciales.

<sup>4</sup> Cinq RU chevauchent les limites provinciales.

<sup>5</sup> Les localités désignées ne couvrent pas la superficie totale des SDR. Quatre-vingt-quatre LD chevauchent les limites des SDR; 12 d'entre elles chevauchent aussi les limites des DR.

<sup>6</sup> Les zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM), les aires de diffusion, les îlots et les localités sont de nouveaux concepts pour le recensement de 2001.

<sup>7</sup> La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une nouvelle classification qui attribue chacune des SDR selon qu'elle fasse partie d'une RMR, d'une AR, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) ou des territoires à l'extérieur des AR de Whitehorse et de Yellowknife.

<sup>8</sup> Pour le recensement de 2001 seulement, un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR de 1996 et les îlots de 2001 pour faciliter l'extraction de données historiques. Se reporter à la définition de Subdivisions de recensement – Recensement précédent.

## Annexe B : Unités géographiques par province et territoire

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	–	–	–
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement	–	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984	–	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	910	–	–	–	14	12	232	529	3	18	18	83	1	–	S/O
Constitutions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	–	526	–	–	2	4	109	168	3	50	3	186	1	–	S/O
Localité désignée	828	1 261	182	–	59	172	78	81	51	158	260	219	1	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	–	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	–	–	–
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	–
Avec secteurs de recensement	18	19	–	–	–	1	3	8	–	–	3	4	–	–	–
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	–
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	–	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	–	–	–
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

\* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

### Annexe C : Aires de diffusion associées à des navires et à des plates-formes pétrolières

Certaines aires de diffusion, qui équivalaient à des secteurs de dénombrement, représentent exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. Elles ne comportent aucun territoire. Celles qui comptent de la population ont été intégrées dans le FLC, alors que celles qui n'en comptent pas ont été retranchées du fichier. Certains secteurs de dénombrement de navires et de plates-formes pétrolières font partie d'une AD plus grande qui couvre un territoire. Par conséquent, ces secteurs ne sont pas exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. On en dresse ici la liste :

10010191	12090355	24230875	35200832	35570139
10010294	12090356	24661919	35200834	35570188
10010301	13010055	24661920	35240430	35580315
10010376	13010103	35060239	35260569	59153181
		35070028		59170312

Aires de diffusion terrestres auxquelles on a rattaché certaines données de recensement des navires et des plates-formes pétrolières :

10010369	12040024	12090554	12170139	35280150
10010481	12090546	12090555	24010017	35400046
10030036	12090548	12090556	24090034	35410001
11020113	12090549	12090557	24950024	35420052
11020114	12090550	12090558	35070028	35430534
12010028	12090551	12090559	35140093	35430535
12010029	12090552	12090560	35280140	35490072
12040023	12090553	12140038	35280149	59430056
				59470051

Une des AD est une erreur de limite connue dans la base source et dans le Fichier des limites cartographiques des AD. L'AD 48190032, désignant le centre correctionnel de Peace River, est incorrectement située dans la rivière de la Paix; elle devrait en fait être située sur la rive nord, dans l'AD 48190030 (voir ci-dessous) :

## Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.  
[http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform\\_f.htm](http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm)
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

- 
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II. Recensement de 2001 du Canada.* (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996.* Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

## Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

#### **92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### **92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement**

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

**92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

**2. Produits de données géographiques**

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

**93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001

pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

### **92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

### **92F0086XCB Chiffres des codes postaux**

**Nota** – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

**Chiffres des codes postaux, recensement de 1996** comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

## **3. Produits d'information spatiale**

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

### **Fichiers des limites cartographiques (FLC), Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les FLC sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires  
 92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)  
 92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques  
 92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées  
 92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement  
 92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées  
 92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement  
 92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement  
 92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines  
 92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

**92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

**92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

**Nota** — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

**92F0157XCF Fichiers du réseau routier (FRR), Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement, et les provinces/territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

**92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier (FSRR), Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

**4. Produits des attributs d'information**

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

**92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

**92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour

(92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

## **5. Services géographiques**

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

### **97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

## Entente de licence d'utilisation finale

### DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:  
*Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.*
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

### GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, consécutifs ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES  
ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :**

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002